Strasbourg lance le sport sur ordonnance

Compte Test - 2012-11-06 18:41:00 - Vu sur pharmacie.ma

Désormais, les habitants de Strasbourg souffrant de certaines maladies chroniques peuvent se faire prescrire une activité physique auprès de leur médecin traitant, à la place ou en complément d'une liste de médicaments.

Cette expérimentationappelée «Sport-santé sur ordonnance» a été lancée pour une durée d'une année.«Il ne s'agit pas de créer une dépense supplémentaire pour la Sécurité sociale», a souligné le maire socialiste de Strasbourg. «On est peut-être dans une substitution, voire dans une économie, l'idée étant d'avoir des ordonnances moins médicamenteuses», a-t-il ajouté.

L'expérimentation, évaluée à un coût avoisinant 129.000 euros, sera entièrement prise en charge par la municipalité et ses partenaires, s'adresse en priorité aux personnes atteintes de maladies chroniques liées à la sédentarité que sont l'obésité, le diabète de type 2 (non insulinodépendant) et les maladies cardiovasculaires stabilisées.

En pratique, les personnes dont le médecin aura estimé qu'elles peuvent tirer bénéfice d'une activité physique modérée se rendront, munies d'une prescription, auprès d'un éducateur sportif de la ville qui les orientera et pratiquera, s'il le faut, avec elles, une remise à niveau. Les activités offertes iront du vélo - la ville en met 200 à disposition - à la marche nordique en passant par la gymnastique douce, la natation et l'aviron. Quelque 400 personnes devraient en bénéficier durant l'année test. Son bilan devrait être suivi de près au niveau national.

L'Académie de médecine a récemment recommandé dans un rapport d'intégrer le sport à la liste des prescriptions médicales prises en charge par la Sécurité sociale. Le remboursement de l'activité sportive serait également rentable pour la collectivité, en permettant d'économiser d'importantes dépenses médicales.